



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2025

1 / Réservation : Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation dûment complété et signé accompagné d'un acompte, dont le montant varie suivant le type de location réservé et la durée :

- **Réservation d'un emplacement camping :** 80 € + 10 € de frais de réservation pour tout séjour réalisé en juillet et août ; solde à votre arrivée.
- **Réservation d'une location :** 30 % du séjour + 20 € de frais de réservation ; solde 30 jours avant votre arrivée.
- **Réservation d'un week-end hors saison :** 30 % du séjour ; solde 30 jours avant votre arrivée.

La réservation d'une location sera définitive qu'après réception du solde de votre séjour. A défaut du paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation.

Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, vous réglez la totalité du séjour à la réservation.

La facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

2 / Evolution des tarifs : Les tarifs sont dynamiques et peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. Pour connaître le prix de votre séjour, contactez-nous par téléphone ou consultez notre site internet www.campingalizes.com. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve de disponibilités. Le camping LES ALIZES ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une différence de coût entre deux séjours réservés pour la même période.

3 / Moyens de paiement : Accompagné du contrat de réservation signé : Chèque bancaire ou CCP, (Les paiements par chèque ne seront pas acceptés sur place, ou à moins de 30 jours de votre arrivée), Mandat postal, Chèques vacances ANCV (en entier avec talon du haut), Carte bancaire (paiement sur notre site sécurisé).

4 / Tarifs : Ils comprennent la location d'un emplacement camping ou d'un hébergement pour le nombre de personnes indiqué, la fourniture en gaz et électricité pour les hébergements, l'accès piscine, à la pataugeoire et l'aire de jeux.

Ils ne comprennent pas : La taxe de séjour, les frais de réservation, les animaux, les visiteurs, certaines activités ponctuelles et facultatives, le nettoyage éventuel de la location en cas d'état de propreté non satisfaisant en fin de séjour (Les 100 € de caution ménage seront alors retenus).

5 / Locations :

- Emplacement : Réservé et loué à la nuitée à partir de 14 h 30 le jour de votre arrivée et libéré avant 12 h le jour de votre départ.
- Hébergement : Les locations se font par semaine entière en juillet et août, arrivée le **samedi à partir de 16 h** et départ avant 10 h sur RDV selon les disponibilités du planning.

Des cautions de 250 € pour le matériel et 100 € pour le ménage (par chèque ou carte bancaire) vous seront demandées au plus tard le jour de votre arrivée.

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. Un rendez-vous pour l'état des lieux devra avoir été pris à la réception du camping 3 jours avant votre date de départ. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée dans la semaine suivant le départ, déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts constatés. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

6/ Modification et annulation de séjour : A réception de l'acompte, toute location est définitive et nominative. Il est interdit de sous louer ou de céder à un tiers.

Toute **modification** au contrat devra être signalée au préalable par écrit et ne sera possible qu'après accord de la direction.

En cas d'**annulation**, vous devez nous faire parvenir une lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation de séjour ne donnera lieu à aucun remboursement :

- Annulation location hébergement :
 - Plus de 30 jours avant la date d'arrivée : une somme forfaitaire de 30 % sur le prix du séjour sera retenue.
 - Moins de 30 jours avant la date de l'arrivée : la totalité du séjour sera retenue.
- Annulation location emplacement : Pour tout séjour annulé, non consommé, l'acompte et les frais de réservation resteront acquis.

Sans nouvelle du client 24 heures après le jour de l'arrivée prévue, la réservation sera annulée de plein droit. Aucun remboursement, ni aucune réduction ne seront consentis dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé, qu'elles qu'en soient les raisons.

Facultatif : Une assurance annulation facultative mais conseillée peut être souscrite, 4 % du montant du séjour payé intégralement à la réservation et non remboursable, avec un minimum de 20€. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables sur notre site internet www.campingalizes.com.

7 / Assurances : Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets, ainsi que de détérioration à l'intérieur des locations. A ce sujet, l'assurance responsabilité civile est obligatoire, nous vous conseillons de vérifier qu'elle couvre bien les incidents pouvant survenir pendant votre séjour.

8 / Mineurs : Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

9 / Espace aquatique : Le bassin intérieur avec son jacuzzi et pataugeoire est ouvert du 1^{er} avril au 28 septembre et le bassin extérieur avec pataugeoire et toboggan est ouvert du 01 mai au 28 septembre. La direction se réserve le droit de modifier les horaires ou de fermer la piscine pour des raisons techniques, d'hygiène ou de sécurité. Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (intempérie, qualité de l'eau, etc...) la piscine devait être fermée, cela ne pourra donner lieu à aucun remboursement. Il est interdit de fumer, manger, boire dans l'enceinte de la piscine. Par mesure d'hygiène seul le port d'un maillot de bain est autorisé dans le bassin. La baignade est interdite à toute personne portant des vêtements non adaptés et tous autres vêtements dès lors qu'il n'existe aucune possibilité de vérifier que ces vêtements sont exclusivement réservés à l'usage de la baignade (tee-shirts, bermudas, etc ...). Par ailleurs, la tenue doit être adaptée pour pouvoir prendre une douche savonnée avant d'entrer dans le bassin.

10 / Animaux : Les animaux sont acceptés sur présentation du certificat de vaccination. Un seul par emplacement ou hébergement locatif (âgé de plus d'un an et de moins de 10 Kg dans les hébergements locatifs), moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence et être tatoués (art.211 du code rural). Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le terrain.

11 / Réclamation : En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de séjour pour le signaler auprès du service « client » de l'hébergeur par courrier recommandé avec accusé de réception. L'hébergeur dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part de l'hébergeur, celui-ci a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à compter de la date de réclamation écrite adressée à l'hébergeur. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont : CM2C (Centre de la Médiation de la consommation de conciliateurs de Justice) – 14 rue Saint Jean - 75017 PARIS – 01.89.47.00.14 – www.cm2c.net . Le Médiateur peut être saisi par courrier, téléphone ou via son site internet. En cas de non-résolution de litige, la juridiction compétente pour la résolution du litige est le tribunal de la Roche Sur Yon.

12 / Prises de vues, vidéo : Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo pour refaire notre publicité, si vous ne le souhaitez pas, il faudrait nous le notifier par courrier recommandé avant votre arrivée.

13 / Visiteurs : Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping et laisser leur véhicule sur le parking à l'entrée. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent régler le tarif visiteur en vigueur. L'accès à la piscine est interdit aux visiteurs.

14 / Borne électrique : Il est interdit de brancher les véhicules électriques à l'intérieur ou à l'extérieur des mobil-homes. Des bornes de recharges sont à disposition des locataires à l'entrée du camping.